



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**
L'ASSOCIATION

Communiqué de presse de l'association Energie Partagée

En marge du débat national sur la transition énergétique :

Cette transition énergétique prise en main par les citoyens

ASSOCIATION ÉNERGIE PARTAGÉE

9-11 avenue de Villars
75007 PARIS
Tél. : 01 80 18 92 21
E-mail : association@energie-partagee.org

www.energie-partagee.org

Paris, le 19 septembre 2013 - Alors que le président François Hollande s'apprête à s'exprimer sur les conclusions du débat national sur la transition énergétique, nombre de projets locaux de production d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie se créent partout en France, portés, maîtrisés et financés par des citoyens. Et si la transition énergétique était déjà en marche ?

L'implication de chacun pour la transition de tous

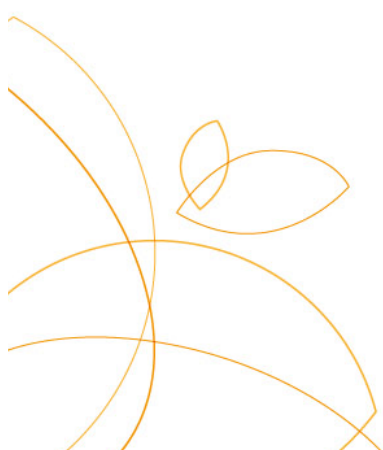
Énergie Partagée est né en 2010 avec l'ambition d'impliquer les citoyens dans la production d'énergies renouvelables locales et la maîtrise de l'énergie, pour en favoriser le développement dans les territoires.

« *Puisque la transition énergétique « politique » est trop lente à venir et trop centralisée, les citoyens doivent montrer la voie concrète en se regroupant et en développant des projets locaux rentables – efficacité énergétique, éolien, solaire, hydraulique, etc. - avec comme seuls critères l'intérêt général et la durabilité.* » explique Christel Sauvage, présidente de l'association Energie Partagée.

Inspiré par les exemples danois ou allemands (en Allemagne, 50% de l'électricité d'origine renouvelable est issue de projets "citoyens"), le mouvement s'est doté d'un fonds d'investissement solidaire dédié au renforcement du capital de ces projets citoyens locaux d'énergies renouvelables.

« *Chacun peut investir à partir de 100 € dans le fonds Énergie Partagée¹ et aider à la réalisation de projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique qui ont en commun le respect de la Charte Energie Partagée. Cette dernière exige que le projet soit guidé par un souci d'écologie et de non spéculation, maîtrisé par les citoyens, ancré dans le territoire, et ait une gouvernance démocratique.* » précise Marc Mossalgue, coordinateur de l'association.

¹ Energie Partagée Investissement est agréé "Entreprise Solidaire", bénéficie d'un visa de l'Autorité des Marchés financiers et du label Finansol qui garantit la solidarité et la transparence dans la gestion du fond.





ÉNERGIE PARTAGÉE

L'ASSOCIATION

ASSOCIATION ÉNERGIE PARTAGÉE

9-11 avenue de Villars
75007 PARIS
Tél. : 01 80 18 92 21
E-mail : association@energie-partagee.org

www.energie-partagee.org

2 500 souscripteurs, des dizaines de projets ouverts à souscription

En trois ans, de nombreux projets portés par des collectifs citoyens se sont montés, dopés par le désir de valoriser les ressources des territoires et la perspective d'un autre horizon énergétique. Des collectivités locales jouent le jeu, aux côtés de porteurs de projet, bien conscientes que cette transition énergétique locale saura dynamiser leur tissu social et économique, et préserver ce terroir si précieux.

Déjà, les projets lancés au démarrage du mouvement produisent des MWh grâce à l'épargne de plus de 2 500 souscripteurs Energie Partagée.

Près de Caen, trois écoles de la communauté de commune de Plaine Sud ont été couvertes de panneaux solaires photovoltaïques sur une idée des habitants. Regroupés au sein d'une coopérative, ils ont peu à peu rassemblé les acteurs du territoire - habitants, associations, collectivités, entreprises, enseignants - galvanisés par la dynamique du projet.

Autre exemple avec le grand projet de parc éolien citoyen de Béganne en Bretagne. Lassés de se battre "contre", les instigateurs du projet se sont battus "pour" une alternative. Dix ans plus tard, ils sont plus de 1 000 à s'être impliqués dans le projet via des clubs d'investisseurs ou via Énergie Partagée. Le parc sera composé de 4 éoliennes de 2 MW chacune. Sur les 12 millions d'euros d'investissement, Énergie Partagée participe à hauteur de 500 000 €.

L'association lance son « Appel au bouche-à-oreille citoyen »

Energie Partagée a récemment lancé un appel pour doubler le nombre de souscripteurs au fonds d'investissement d'ici le 31 octobre. A consulter sur : <http://www.energie-partagee.org/appel-au-bouche-%C3%A0-oreille-citoyen>

Contact :

Marc Mossalgue, Coordinateur – Association Energie Partagée
01 80 18 92 29 / 06 95 74 07 84 marc.mossalgue@energie-partagee.org
www.energie-partagee.org

